

NE RESTEZ PAS ISOLÉ(E), REJOIGNEZ LA CSMF !



**UNIS,
PLUS
FORTS !**

**LA CSMF, LE SYNDICAT
DE TOUS LES MÉDECINS
DEPUIS 1928**

Adhérez au syndicat
en un clic sur
www.csmf.org

NOS VALEURS, NOS MISSIONS



UNIR

les médecins en fédérant toutes les spécialités et tous les modes d'exercice



CONSTRUIRE

un vrai projet politique au service de la profession



DÉFENDRE

une médecine libérale et sociale



REPRÉSENTER

vos intérêts dans les instances locales régionales et nationales

ADHÉRER À LA CSMF, C'EST AUSSI BÉNÉFICIER D'UNE MULTITUDE D'AVANTAGES



Un quotidien facilité avec des services exclusifs pour les adhérents : aide juridique, information syndicale et professionnelle, guides pratiques (sur la retraite, l'installation, le remplacement, etc.), etc.



Jusqu'à 35 % de remise chez les fournisseurs référencés pour toute adhésion à la centrale d'achats **CAHPP** (matériel paramédical, éclairage, consommable informatique, produits et matériel d'entretien, etc.)



Des abonnements à tarifs préférentiels aux grands titres de la presse professionnelle (*Le Quotidien du Médecin*, *La Revue de Praticien* et *La revue du Praticien médecine générale*)



30 euros de réduction pour toute première adhésion au **Pack Sérénité de l'ACMF**, qui réunit 1 club d'avantages, 1 conciergerie de services et 4 assistances en 1 (auto-moto, médicale, habitation et protection juridique)



Un abonnement gratuit en 2018 à la plate-forme **VITODOC** (www.vitodoc.fr), qui permet d'adresser un patient à un spécialiste dans les plus brefs délais. Un vrai + pour la gestion de vos soins non programmés !



La **Carte Accor Business Plus à 100 euros** (au lieu de 170 euros) pour profiter de réductions tout au long de l'année dans les hôtels du groupe **Accor**



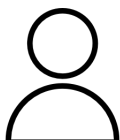
Des offres dédiées aux professionnels de santé en matière d'assurances avec la **MACSF**

Pour profiter de ces avantages, contactez-nous à l'adresse suivante : csmf@csmf.org

QUI SOMMES-NOUS ?



Le **1er syndicat médical français**



13 000 adhérents, toutes spécialités confondues



Des antennes départementales **dans toute la France**, y compris en outre-mer